

LASURE A L'HUILE pour Bois Incolore ou teintée code 1063 à 1085

Pour : INTERIEUR EXTERIEUR
Phase : HUILEUSE

**COV Valeurs limites Cat.A/e : 400 g/l 2010
1063-1080 contiennent max. 390 g/l COV**



PROPRIETES

Lasure pour bois microporeuse, satinée, résistante aux intempéries à base de composants naturels. Procure une surface hydrofuge, élastique et résistante.. Satisfait à la norme Européenne EN 71/3 " Sécurité des Jouets " et à la norme DIN 53160 « Tenue à la transpiration et à la salive ».

Pour tous les bois durs ou tendres, en intérieur et en extérieur, comme fenêtres, portes, bardages, colombages, aménagements bois intérieurs, meubles, jouets etc.

Convient également aux bois bruts de sciage ou rabotés; du fait de leur plus grand pouvoir d'absorption la consommation sera plus importante et la coloration plus marquée.

L'utilisation de la lasure blanche 1077 peut éviter le jaunissement des bois clairs ou recouvrir des coloris soutenus.

La lasure incolore 1075 n'est destinée qu'à un usage intérieur.

Attention : Les produits BIOFA pour l'extérieur doivent compléter la protection des bois d'œuvre. Une partie de la philosophie de BIOFA consiste à ne pas utiliser de composants dangereux. La mise en œuvre des bois de construction doit être conforme aux normes en vigueur (DIN 68800-2 4). La durabilité d'après DIN EN 350-2 comme la résistance selon DIN 68364 expliquent la résistance des bois dans les diverses situations. Dans certains cas, le recours à des produits de protection chimiques ne peut être évité. Ceci est bien défini dans la norme DIN 68800.

COMPOSITION

Hydrocarbures aliphatiques*, huile de ricin, huile de lin, huile de carthame, cuisson d'huiles de bois, ester de résine de colophane, pigments selon coloris, acide silicique, montmorillonite, ester d'acide succinique, cobaltbis (2-ethylhexanoate), siccatif sans plomb, antioxydants. Le blanc 1077 contient en + des silicates d'aluminium et de la microcire.

*L'hydrocarbure aliphatique utilisé comme solvant est une essence minérale ne contenant que 0,03% maximum d'aromatiques (toluène, benzène, xylène...)

MISE EN ŒUVRE

1.PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec (moins de 12% d'hygrométrie), propre, dépoussiéré et exempt de taches de graisse et d'huile. Nettoyer éventuellement avec le DILUANT 0500. Les anciennes couches bien adhérentes doivent être égrénées et nettoyées. Enlever les anciennes couches non adhérentes. Les bois à forte teneur en tanins comme le chêne ou les bois exotiques devront être dégraissés à l'aide d'une solution à l'alcool ou à la soude caustique, puis neutralisés à l'aide d'une solution d'eau vinaigrée et bien rincés à l'eau claire.

En intérieur on peut appliquer en sous couche une couche de lasure incolore 1075 diluée.

S'il faut une protection selon DIN 68 805 (par exemple contre le bleuissement du pin) il faut appliquer au préalable une protection fongicide. Les panneaux de multiplis en extérieur doivent être traités avec un fongicide au préalable.

Egrener entre couches au grain 180-240.

2. PREMIERE COUCHE

Bien remuer avant utilisation. Appliquer en fines couches avec une brosse pour lasures ou au pistolet. En intérieur il est possible selon le cas de diluer avec le DILUANT 0500.

Important : Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative ,les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Modif le 25/11/2014

3. DEUXIEME COUCHE ET FINITION

En extérieur il faut encore mettre 2 couches.
En intérieur cela dépend de l'aspect souhaité.
Egrener selon le cas.

En intérieur les lasures teintées peuvent être mélangées à de la lasure incolore ou du diluant, selon l'intensité de la teinte souhaitée. Une fine application met particulièrement en valeur la structure du bois. Les éléments de construction en extérieur (portes, fenêtres etc.) doivent être traités avant la pose avec une protection fongicide.

Important : effectuer un essai préalable !
Veillez à bien ventiler et aérer pendant la mise en œuvre et durant le temps de séchage. Ne pas appliquer si la température de l'air ou du support est inférieure à 12°C. **Mélanger les pots de n° de lots différents avant application.**

APPLICATION AU PISTOLET

Air comprimé : Buses de 1,5-1,8mm, pression 3-4 bars

Airless : Buses de 0,23-0,28mm, pression 2 bar, pression matériel 80 bar.

NETTOYAGE DU MATERIEL

Au diluant BIOFA 0500 immédiatement après utilisation.

SECHAGE

Hors poussière après 6 à 12 heures, ponçable et recouvrable après 12 à 24 heures. Sec à cœur après 7 jours (23°C / 50-55% d'hygrométrie) Une température plus basse, une hygrométrie élevée, une forte teneur en tanins ou des supports en bois exotiques peuvent engendrer des temps de séchage plus importants.

CONSOMMATION - RENDEMENT

La consommation dépend de l'absorption et du traitement préalable du support.

1 ère couche : Consommation 70-100 ml/m²

Rendement 10-14 m²/litre.

2ème et 3ème couches 30-50 ml/m²,

rendement 20-30 m²/l. Ces données fluctuent néanmoins en fonction de la nature et de l'absorption du bois.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Une peau peut se former dans les emballages entamés, fermer hermétiquement les récipients. Verser éventuellement les restes dans des contenants plus petits.

CONDITIONNEMENTS

750 ml et 2,5 L, 10 L pour certaines teintes.

CONSEILS DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables (**risque d'auto inflammation**) ou les tremper dans l'eau avant séchage. Secs ils seront plus facilement recyclés. Le produit en lui-même n'est pas auto-inflammable mais inflammable. Contient du cobaltbis (2-ethylhexanoate) ; peut provoquer des réactions allergisantes. Garder hors de portée des enfants. Ne pas respirer les gaz ou vapeurs ; N'utiliser que dans des zones bien ventilées. Pour la mise en œuvre veillez à protéger la peau de façon adaptée. Porter un masque en cas de ponçage. Une odeur caractéristique peut émaner du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

RECYCLAGE :

Ne pas jeter les résidus liquides à l'égout. Ramener dans les points de collecte et respecter les directives locales. Ne donner à recycler que les emballages bien nettoyés. Les petites quantités de résidus secs peuvent être intégrés dans les ordures ménagères.

Recyclage : Déchets liquides -08 01 11

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Modif` le 25/11/2014